

NOTRE BON PREMIER ministre Jean Chrétien a déclaré que les Canadiens ne pouvaient ignorer les changements économiques qui ont cours à l'échelle de la planète, et ce, même s'ils peuvent menacer la sécurité d'emploi ainsi que «nos identités culturelles distinctes».

Le premier ministre a ajouté qu'un retour en arrière est de toute façon impossible, même si certaines personnes ont la nostalgie d'une époque où les choses étaient plus simples et rassurantes... Bien sûr, mon cher Jean! (PC)

LE QUÉBÉCOIS Marc Garneau, quatre astronautes américains, un Australien, 500 bébés pétoncles, 6000 bébés étoiles de mer et 32000 oeufs d'oursins se sont élancés dans l'espace hier matin à bord de la navette spatiale Endeavour. La ménagerie aquatique ne servira pas à nourrir les astronautes, mais bien à subir des expériences qui pourraient éclairer les scientifiques sur le déclin des espèces marines et l'ostéoporose. (PC)

L'ESCOUADRE Carcajou serait en partie démantelée pour être remplacée par une nouvelle brigade formée d'enquêteurs de la GRC, de la CUM et de la SQ, laquelle s'attaquerait à la structure même du crime organisé et à ses têtes dirigeantes. (PC)

LES PRÉDATEURS de Granby ont fait honneur au Conseil central de la Montérégie en remportant la Coupe Mémorial. C'était la première fois depuis 1971 qu'une équipe du Québec s'emparait de ce trophée. (PC)

LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS

Le mardi 21 mai 1996



Restaurer
l'article 45,
ça presse!

Allez hop, Cascades! Nous sommes en 1996. Pas en 1896.



C'est pas normal! «Non, c'est pas normal que ce soit toujours la faute des travailleurs et des syndicats quand les frères Lemaire ne peuvent pas faire leurs quatre volontés. Avec les frères Lemaire, c'est toujours les syndicats qui comprennent pas», s'est exclamé le président de la FTFP, Claude

Plamondon, au cours d'une conférence de presse donnée hier en compagnie du président Gérald Larose, du secrétaire général Pierre Paquette et des représentants des syndicats des usines Cascades présents au congrès.

Avec la perspective du Sommet économique de

l'automne, Gérald Larose entend bien mettre dans le débat les responsabilités des entreprises face à l'emploi et au développement social. «Même si elles se fichent des conséquences de leurs gestes, les entreprises ont des comptes à rendre à la société et elles vont les rendre», a-t-il fait savoir.

TABLE RONDE

Urgence:
la retraite
est déjà là!

Pages 6-7

Un budget pour stabiliser les ressources et les services

Marc Laforge

C'est un budget s'élevant à 118 millions de dollars, tous fonds confondus, que présente aux congressistes pour les années 1996 à 1999 notre nouveau trésorier, Michel Lessard, ancien président du Conseil central de Québec.



Michel Lessard

La conjoncture financière étant ce qu'elle est, la CSN n'échappe pas à cette réalité. Or, les revenus de la CSN augmentent à un rythme beaucoup moins important que celui des dépenses. Cela devient un élément incontournable dans la planification financière pour les trois prochaines années. «C'est tout de même un budget qui vise à stabiliser les ressources et les services aux membres dans la conjoncture serrée que l'on connaît», commente le trésorier Michel Lessard.

Selon ses prévisions, la CSN peut compter sur une augmentation des revenus de l'ordre de 1,7% alors que l'augmentation prévisible du coût

de la vie se situe à 1,9% pour 1996, 2,1% pour 1997 et 1,6% pour 1998. Les revenus de la confédération sont répartis dans trois fonds: le budget de fonctionnement, le Fonds de défense professionnelle et le Fonds de soutien extraordinaire. La CSN doit viser la stabilité des ressources et résoudre les problèmes structurels des finances qui conduisent année après année à des déficits. «Notre capacité de soutenir pareils déficits à répétition a des limites. Nous les atteindrons au cours du présent exercice financier si nous n'avons pas la sagesse collective de modifier nos approches afin de ne pas compromettre nos orientations syndicales», explique le

trésorier dans son rapport aux délégués.

La CSN propose au congrès la stabilisation des services aux membres par le déplacement, vers les budgets des services généraux, de points de fiscalité provenant du Fonds de défense et qui servaient à défrayer des salaires pour ces services. Par la stabilisation de services, dont la nécessité a été démontrée au fil des ans, la CSN vise aussi une meilleure organisation du travail de son personnel salarié. Le Fonds de défense professionnelle jouerait quant à lui pleinement son rôle, soit celui de verser des prestations aux travailleuses et aux travailleurs en conflit.

ÉcoSommet

La CSN y était

La CSN a participé, début mai, à l'exposition ÉcoSommet et aux activités qui ont couronné cette vaste consultation sur les priorités des régions et du Québec en matière d'écologie. Marc Laviolette, vice-président de la CSN responsable du dossier environnement, y a participé à une table-ronde. Fondation, les services de santé-sécurité-environnement, de documentation, de l'organisation et de l'information, ainsi que les conseils centraux, ont collaboré au kiosque CSN. ÉcoSommet doit produire un plan d'action pour le Québec, à partir des consultations menées pendant 15 mois, dans toutes les régions et au niveau national.

Au Centre Saint-Pierre

Une salle Marcel-Pepin



La direction du Centre Saint-Pierre, à Montréal, où les groupes populaires et syndicaux se réunissent depuis plusieurs années, a eu l'heureuse idée de donner le nom de Marcel Pepin à la salle principale de l'édifice du 1212 Panet. Une réception s'est tenue dimanche soir sur les lieux du congrès, alors qu'une plaque commémorative a été dévoilée par le directeur du Centre, Joseph Giguère. On peut lire sur la plaque une phrase répétée souvent par celui qui a présidé la CSN de 1965 à 1976: «Si vous voulez vous battre, je ne serai pas derrière vous, mais devant». Le président Gérald Larose a salué en Marcel Pepin «un membre émérite du Temple de la Renommée du syndicalisme québécois».



À East-Angus comme dans les autres usines des frères Lemaire, les travailleurs ont été poussés au pied du mur par des exigences qui signifiaient d'importants reculs.

Le double discours des frères Lemaire

Thérèse Jean

Dans les semaines à venir, la CSN avec la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt et ses 10 syndicats dans les usines du Groupe Cascades, entreprendra une campagne d'information, en particulier dans les régions où sont présents ces syndicats, pour sensibiliser la population sur les conséquences sur l'emploi du type de gestion mis de l'avant par les frères Lemaire. *«Nous allons remettre les pendules à l'heure. Nous sommes en 1996 et non en 1896. Ça n'a pas de sens qu'il y ait des décisions orientées par des intérêts privés qui n'ont cure qu'elles profitent à l'ensemble de la société et qui pensent pouvoir partir avec la caisse.»*

En conférence de presse, le président et le secrétaire général de la CSN, Gérald Larose et Pierre Paquette, et Claude Plamondon, le président de la FTPF, ont dénoncé le caractère fourbe que contient le discours social des frères Lemaire. Les trois dirigeants syndicaux s'en sont pris particulièrement aux pratiques que développent les frères Lemaire dans leurs entreprises qui dénotent une préoccupation davantage axée sur les profits que sur le maintien et le développement de l'emploi. *«Les frères Lemaire ne contribuent pas à répartir l'emploi équitablement au Québec, dit Gérald Larose. Pour le même prix, ils pourraient faire travailler le monde à 37 heures 1/3 par semaine et en faire travailler davantage, tout en faisant oeuvre utile à la société. Ces gens nous disent vouloir impliquer les salariés. Ce n'est pas vrai. Ils nous disent faire*

oeuvre utile dans la société. Ce n'est pas vrai. Ces gens gèrent leur business comme au 19^e siècle.»

Les frères Lemaire sont en train de développer ici, au chapitre des horaires de travail, un modèle qui n'existe nulle par ailleurs dans le secteur du papier, a expliqué Claude Plamondon. *«Nous n'avons pas encore fini de signer les conventions collectives que Cascades veut les rouvrir pour allonger la semaine de travail de 37 heures 1/3 à 42 heures par semaine, à raison de 12 heures par jour», a-t-il souligné.* Plusieurs exemples récents permettent de croire que lorsque les avantages sociaux ne sont pas équivalents à 35% de la rémunération travaillée, qu'il n'y a pas suffisamment de souplesse au plan de l'ancienneté, qu'on ne retrouve pas une flexibilité totale, immanquablement survient une demande de réouverture de la

convention collective. C'est ce qui s'est passé à Jonquière, Candiac, East-Angus et Somerville. Généralement, des menaces de fermeture et de lock-out illégal accompagnent ces demandes.

C'est ce qui fait dire à Pierre Paquette qu'il existe actuellement une dérive importante qui fait que des entreprises avec une croissance et un rendement intéressants

procèdent à des opérations de «downsizing». *«Cette façon de faire est anti-sociale et anti-économique, affirme Pierre Paquette. Il faut revenir à une logique où l'activité économique se met au service du bien-être collectif et non au service d'une course effrénée aux profits et au rendement. Quand une société perd ce sens, il n'y a plus de boussole et ça éclate.»* Le secrétaire général en veut pour exemple des études qui tendent à démontrer que dans 60% des cas où une opération de «downsizing» a été réalisée, elles se sont soldées par un échec: les coûts ont augmenté et les profits ont diminué.

Pour le président de la CSN, ce type de logique n'a rien à voir avec le développement de l'entreprise ni même d'un secteur industriel. *«C'est une stratégie qui répond à une commande spéculative et financière où les actionnaires en veulent toujours plus, dit-il. Quand on fait ça, il y en a qui jouent avec les poignées de notre tombe.»*



Pierre Paquette, Gérald Larose et Claude Plamondon.

L'économie solidaire

Le développement de l'économie sociale ou solidaire constitue un des nombreux éléments de notre stratégie de plein emploi. La reconnaissance de la contribution de ce secteur implique nécessairement certains changements dans le rôle de l'État et une redéfinition de ses responsabilités dans le domaine de la création d'emplois et de l'insertion de la main-d'oeuvre sur le marché du travail. Mais contrairement à la stratégie de sortie de crise néolibérale, notre approche ne débouche pas sur l'affaiblissement du rôle de l'État mais plutôt sur une redéfinition de ce rôle en vue de renforcer la qualité de la vie démocratique.

Nous devons être conscients cependant que si le développement de ce type d'activités est porteur d'espoir, il comporte aussi un certain nombre de risques qu'il ne faudra pas sous-estimer. D'abord, il existe un danger bien réel que le secteur de l'économie solidaire pallie le désengagement de l'État et vienne cautionner l'idéologie néolibérale. Ensuite, il y a un risque que ce secteur se développe comme un sous-marché de travail réservé aux exclus de la société ou comme un ghetto de sous-traitance et de services bas de gamme pour les plus démunis.

Mais les risques que nous courons à laisser évoluer la situation actuelle selon les diktats du néolibéralisme ne sont-ils pas plus grands que ceux qui nous guettent en tentant de nous engager sur une nouvelle voie?

— Développer l'économie solidaire, Conseil fédéral, septembre 1995

Vie très privée

La mondialisation étant ce qu'elle est, il fallait bien s'attendre à ce que cela finisse par nous arriver.

Il y en a à Manille, aux Philippines. À Johannesburg, en Afrique du Sud, à Rio de Janeiro, au Brésil. Et bien sûr, aux États-Unis.

Des villes privées. Des villes fortifiées. Des villes pour les riches qui ne peuvent plus sentir la plèbe. Des villes prophylactiques pour tenir éloignés les microbes du peuple.

Un promoteur veut en construire une en plein coeur de la ville de Gatineau. Côté respect des droits, le monsieur promoteur ne semble pas plus ouvert qu'il ne le faut. «*Les droits de ci, les droits de ça, on ne sait plus où on s'en va avec ces folies-là*», a-t-il dit au *Devoir*.

Quatre millions d'Américains, plutôt blancs et certainement conservateurs, vivent «*dans des univers clos, protégés par des barrières, des vigiles et des règlements intérieurs draconiens. Les rues sont privées, les écoles sont*

privées, la police est privée, les égouts sont privés», écrivait récemment le *Monde diplomatique*.

Curieux, quand même, que tous ces chevaliers de la déréglementation, qui soutiennent qu'il ne faut pas étouffer les libertés individuelles, acceptent de vivre dans des enclaves régies par une tonne de règlements portant aussi bien sur la couleur des murs, la propreté des gazons, l'interdiction de cordes à linge et de poteaux pour drapeaux, les espèces de plantes qui sont permises ou non dans les jardins privés, etc.

Possédants d'un bord, dépossédés de l'autre, avec entre les deux des murs et des milices privées et armées.

Il y avait bien la clôture érigée autour de Town of Mount Royal. Mais si le projet de Gatineau aboutit, on pourra dire que là, vraiment, la civilisation nous aura finalement rejoints.

Michel Rioux

CHRÉTIEN S'EMPRE DE LA CAISSE DE L'ASSURANCE-CHOMÂGE: UN VOL DE 5 MILLIARDS \$

ÇA VA M'AIDER À ÉPONGER MES DETTES!



LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS

Coordination
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Conception graphique
Jean Gladu

Rédaction
Robert Boucher
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Vincent Martineau

Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Mise en page
Jean Gladu
Jean-Pierre Paré

Photographe
Alain Chagnon

Caricaturiste
Gité

Soutien technique
Lyne Beaulieu

Impression
Imprimerie de la CSN

Distribution
L'équipe du congrès

Un Institut fort occupé!

Michel Rioux

A Sept-Îles et à Thetford Mines, les villes ont été littéralement occupées par des syndiqué-es des trois organisations syndicales. À l'Institut Albert-Prévost, un hôpital psychiatrique de Montréal, une extraordinaire coalition de syndicats et de médecins a fait en sorte que l'institution fonctionne pendant quelques jours sans que les cadres ne puissent pénétrer à l'intérieur.

Les employés généraux avaient débrayé avec les autres membres du Front commun, le 28 mars. Ils avaient été immédiatement l'objet d'une injonction leur interdisant toute action de grève. Le 11 avril, l'ensemble du secteur public débrayait. Les employés de l'Institut Albert-Prévost aussi, en dépit de l'injonction.

Le 14 avril, dix employé-es se voyaient signifier des accusations d'outrage au tribunal. Le 21 avril, sous le coup de la loi spéciale numéro 19, le retour au travail s'effectuait à la suite de la recommandation des instances du Front commun. Mais les injonctions suivant leurs cours, le climat devint rapidement survolté à l'intérieur de l'Institut Albert-Prévost, un climat dénoncé par l'ensemble des composantes, dont le Conseil des médecins et dentistes.

L'Institut occupé

Le 9 mai, les présidents prenaient le chemin d'Orsainville. Le 11, des dizaines de travailleuses et de travailleurs débrayaient partout au Québec. Le 12 mai, après une assemblée générale, les employé-es d'Albert-Prévost occupaient l'établissement. Le

Les événements entourant le premier Front commun, qui ont culminé avec l'emprisonnement des présidents des trois centrales le 10 mai 1972, ont été marquants à plus d'un titre dans l'histoire syndicale du Québec.

Les employés de l'Institut Albert-Prévost n'aiment pas l'escouade anti-émeute

Un porte-parole des employés syndiqués de l'Institut Albert-Prévost, M. Nelson Cérat, a déclaré hier que l'ensemble du Bureau médical de cette institution ainsi que les chefs syndicaux de l'établissement ont combattu le geste de l'escouade anti-émeute pour déloger les syndiqués qui occupent les lieux depuis trois jours.

L'occupant de l'Institut Albert-Prévost s'est transformé mardi en débrayage général, selon M. Cérat, et environ 50 pour cent des employés auraient refusé de reprendre le travail hier.

Le Bureau médical de l'établissement s'est réuni ce matin pour discuter avec le directeur général et aurait décidé également d'appuyer la contestation des cinq syndicats contre la loi 19 et l'emprisonnement des trois présidents de centrales.

Hier après-midi, la suite d'une conférence de presse, quelque 200 employés se sont rendus à l'hôpital dans le but de pénétrer à l'intérieur de l'établissement et de paralyser les services. Les administrateurs ont tenté de les empêcher mais on leur a interdit l'accès. Ils ont ensuite décidé d'établir une ligne de blocus et les employés ont refusé de reprendre le travail tant et aussi longtemps que l'administration relâsera de s'engager à ne prendre aucune sanction contre les chefs de file et à rembourser les salaires perdus durant les journées de grève.

Gournoyer est prêt à changer l'échéance du 1er juin

par J.-A. GAGNE

QUÉBEC — Si l'échéance du premier juin ne l'attire, le ministre de la Fonction publique, M. Jean Gournoyer, quelques instants après avoir pris connaissance du télégramme du Front commun.

Le 11 avril, le premier ministre Robert Bourassa, quelques minutes plus tard, n'évoquait pas cette éventualité.

UNE SOLUTION NEGOCIÉE

Le nouveau ministre de la Fonction publique a repris le thème préféré de son prédécesseur, il est à la recherche d'une solution négociée.

Avant de retourner à la table de négociations, M. Gournoyer a discuté avec les membres du Front. Hier un télégramme a suivi cette rencontre avec les journalistes et a confirmé qu'il avait echoué des propos avec M. Louis Laberge au cours de l'après-midi.

M. Gournoyer a ensuite annoncé qu'il reconnaît certaines propositions faites antérieurement par le gouvernement. Il y a possibilité de discuter de nouvelles propositions, de vaincre, de négocier une convention collective de travail.

IL PARTICIPERA AUX NEGOCIATIONS

Un autre changement important, le nouveau ministre de la Fonction publique a l'intention, du moins pour les premières rencontres, de participer personnellement aux négociations. On se rappelle que le Front commun avait reproché, à plusieurs reprises à M. Jean-Jacques Allier, alors ministre de la Fonction publique, d'être absent des discussions à la table centrale.

M. Gournoyer se refuse à commenter la libération ou la présence des trois chefs syndicaux à la table de négociations. La présence des trois chefs syndicaux relève du ministère de la Justice. Des précisions ont été apportées par Me Choquette, ces informations figurent en haut page.

LE PREMIER MINISTRE

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a souligné que le gouvernement était disposé à considérer toutes contre-propositions réalistes de la part des syndicats. «Nous allons les examiner».

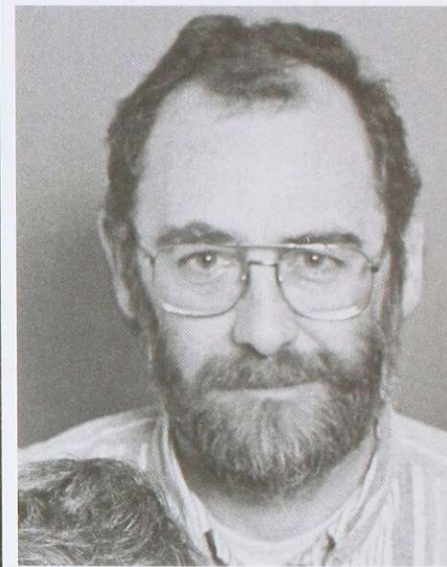
Le chef du gouvernement québécois regardait le ministre Gournoyer, à la table pour la négociation est trop court, pourquoi ne pas apporter un amendement à la loi 19?

UNE CHANCE RAISONNABLE

M. Bourassa qualifie les gestes d'hier après-midi comme une «chance raisonnable d'en arriver à une solution», et il en profite pour réaffirmer que le gouvernement qu'il dirige a toujours été à la recherche d'une solution négociée.

Tout comme M. Gournoyer, impossible de connaître les vues du premier ministre sur la libération possible des trois chefs syndicaux. Le ministre de la Justice en discute présentement... on devait attendre par la suite qu'il se fut question que de l'ensemble des problèmes juridiques qui existent présentement en rapport avec diverses contestations devant les tribunaux ainsi que du statut des personnes incarcérées.

Plusieurs des employés qui ont participé à l'occupation de l'Institut Albert-Prévost, en mai 1972, ont joué un rôle important à la CSN dans les années qui ont suivi, même jusqu'à aujourd'hui pour plusieurs. Jacques Bourdhoux, que l'on voit ici, a été conseiller à la FAS jusqu'à son décès en juillet 1995. Pierre Lachance, Pierre Durero et Louise Laberge sont encore actifs à la CSN. Nelson Cérat et Pierre Lamarche ont eux aussi été salariés à la CSN pendant plusieurs années.



Plusieurs des employés qui ont participé à l'occupation de l'Institut Albert-Prévost, en mai 1972, ont joué un rôle important à la CSN dans les années qui ont suivi, même jusqu'à aujourd'hui pour plusieurs. Jacques Bourdhoux, que l'on voit ici, a été conseiller à la FAS jusqu'à son décès en juillet 1995. Pierre Lachance, Pierre Durero et Louise Laberge sont encore actifs à la CSN. Nelson Cérat et Pierre Lamarche ont eux aussi été salariés à la CSN pendant plusieurs années.

lendemain, la grande majorité des médecins décidaient d'appuyer les employé-es. Des comités étaient formés pour assurer le bon fonctionnement de l'institution. Les médecins recevaient un rapport quotidien de l'évolution de la situation. Mais les occupants avaient été très clairs: dans une déclaration publique, affirmant qu'en cas d'intervention policière, ils se dégageaient de toute responsabilité.

L'institution fonctionna quatre jours sans que les cadres ne puissent y pénétrer. Il y avait, bien sûr, les revendications syndicales. Mais il y avait aussi dans l'air une volonté,

chez tous les groupes, syndiqués comme médecins, de transformer l'approche du travail en milieu psychiatrique.

L'anti-émeute

Mais le rêve prit fin de manière brutale le 16 mai, à six heures du matin. L'escouade anti-émeute envahit les couloirs de l'institution et vida les lieux de ses occupants. Le retour au travail devait s'effectuer le 7 juin suivant. Quatre membres du syndicat des employés généraux étaient congédiés en même temps que trois médecins et trois hospitalières qui s'étaient solidarisées avec les occupants.



Urgence: la retraite est déjà là!

Propos recueillis
par Jacqueline Rodrigue et Luc Latraverse

Au CH Reine-Élizabeth de Montréal, un hôpital qui vit une fermeture dans la vague des compressions budgétaires dans la santé, et où 25% des membres du syndicat ont 60 ans ou plus, la perspective soudaine de la retraite leur est tombée dessus comme la misère sur le pauvre monde. Comme le souligne Michel Lecompte, «dans le secteur public, avec le RREGOPP (le régime de retraite), tu pars avec un maximum de 46% de ton salaire, plus la prestation de la Régie des rentes du Québec. Quand vous vous demandez si vous allez pouvoir vivre avec ça, plusieurs personnes qui croyaient avoir une retraite confortable déchantent vite. Quand on leur offre une prime de séparation de 6 à 18 mois de salaire, à prendre ou à laisser, ça fait une décision rapide et difficile. Les gens se sentent forcés de la prendre, surtout qu'ils ne tiennent pas nécessairement à se retrouver dans l'immense chaîne de reclassement.»

Dans le secteur des usines de papier, comme le décrit Sylvain Parent, on retrouve des syndicats qui ont 40 ans de traditions et qui ont négocié des régimes de retraite qu'ils contrôlent et où la participation est obligatoire. Les premières vagues de restructuration du début des années 90 ont permis à plusieurs travailleurs (1500 à la FTPTF) de prendre leur retraite, en moyenne à 58 ans, sans pénalité, avec 70% du salaire. «Mais il ne faudrait pas subir une troisième vague de restructuration.

Avec le vieillissement de la population, les mises à pied massives, les programmes d'incitation à la retraite, les réorganisations du travail et des entreprises, les syndicats sont confrontés, souvent abruptement, aux problèmes du départ à la retraite d'un grand nombre de leurs membres. Le Quotidien du congrès a réuni des militants qui doivent composer avec cette réalité: Jean Lortie, trésorier de la Fédération du commerce, Sylvain Parent, vice-président de la Fédération des travailleuses et des travailleurs du papier et de la forêt, Michel Lecompte, président du syndicat du CH Reine-Élizabeth et Guy Beaudoin de l'OR-CSN.



Après avoir mis la clé dans la porte, en 1988, la compagnie Simonds, à Granby, s'est enfuie avec les surplus du régime de retraite. La lutte engagée par la CSN et les 103 travailleurs de Simonds pour récupérer les surplus de la caisse de retraite a mis en lumière qu'ils sont nombreux les patrons à convoiter ces mêmes surplus et à demander des congés de cotisation. Objectif patronal: détourner l'argent de ses fins et le faire profiter ou l'utiliser à d'autres fonctions. Nos régimes de retraite doivent servir à assurer et améliorer notre sécurité financière, une fois arrivé l'âge de la retraite. En plus de constituer des caisses de retraite, il faut les démocratiser en s'assurant que le syndicat a le contrôle sur l'utilisation des fonds.

Là, ce serait une autre histoire, les candidats à la retraite étant plus jeunes. Les gens ne se préoccupent pas de la retraite au quotidien, mais lorsque les négos arrivent, c'est une priorité, autant que les salaires.»

Du côté du commerce, les situations sont multiples et varient beaucoup d'un secteur à l'autre, précise Jean Lortie. «Il y a le secteur de l'agro-alimentaire, où se trouvent des entreprises relativement prospères et qui existent depuis longtemps. Curieusement, dans la plupart de ces syndicats les gens refusent systématiquement de se constituer des régimes de retraite en clamant que ce n'est pas l'affaire du syndicat; c'est personnel. Par contre, dans les entrepôts, la distribution, ce sont les plus chromés, car les syndicats contrôlent vraiment leurs régimes, qu'ils administrent eux-mêmes. Dans le secteur financier, il y a de bons régimes, mais les syndicats n'en ont pas le contrôle, Desjardins ne voulant rien savoir à cet égard. Finalement, dans le secteur hôtelier, les gens ont adhéré majoritairement à Bâtirente dont ils ont constitué, il y a 10 ans, une bonne partie des membres fondateurs. De plus, nous avons obtenu l'application des accords internationaux par l'entremise de la Régie des rentes du Québec pour permettre aux travailleuses et aux travailleurs

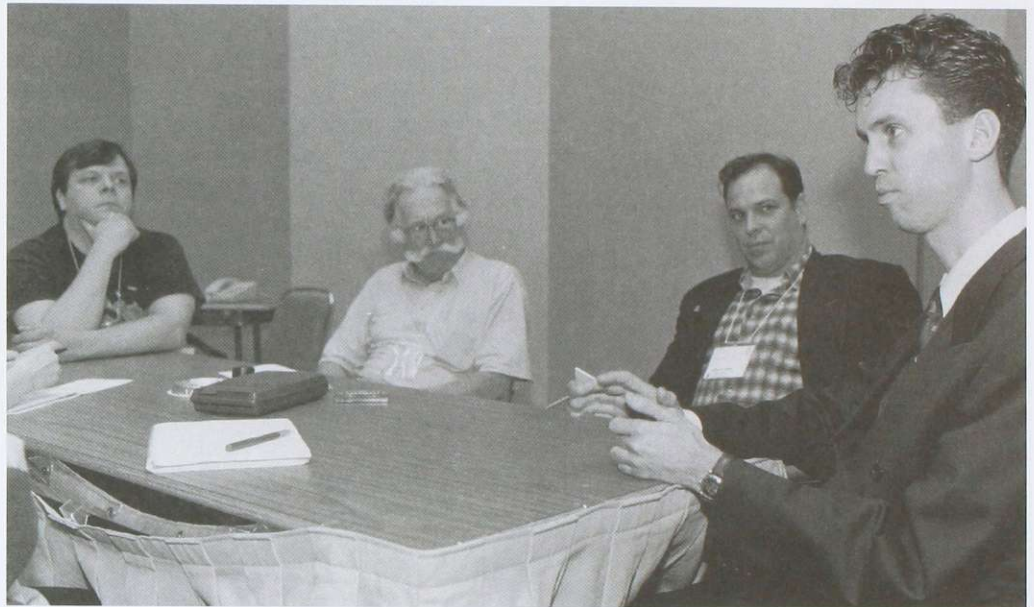
qui ont contribué à un régime de retraite public dans leur pays d'origine de récupérer leur dû.» Comme le fait remarquer Michel Lecompte, cet accord profite également aux travailleuses et aux travailleurs immigrés du secteur public. Par contre, de compléter Jean Lortie, le secteur des magasins, tels les marchés d'alimentation, où la main-d'oeuvre est précaire et les entreprises sont petites, il n'y a pratiquement aucune préparation à la retraite.

L'insouciance ou s'en remettre aux autres

Ce qui étonne, comme le souligne Guy Beaudoin, c'est que dès 1973, le Service de la formation de la CSN avait déjà mis en place un «kit» complet de préparation à la retraite qui portait sur les différents aspects de cette réalité. Malgré tous les efforts déployés pour essayer de l'implanter, ça n'a jamais levé. «Tu as beau tenter de sensibiliser les gens, c'est quand il y a un état de crise, quand la retraite est imminente, que les gens s'en préoccupent. C'est très personnel, chaque cas est particulier.» Ce avec quoi tout le monde est d'accord.

Pour bien des gens, la retraite paraît toujours lointaine. Pour bon nombre, c'est «ma maison, c'est mon régime de retraite.» Pour d'autres, l'épargne, même les REÉR, c'est pour la piscine, pour le patio, pour les voyages, etc.

Comment se fait-il qu'il soit si difficile, en général, de traiter de la retraite dans les syn-



Michel Lecompte, Guy Beaudoin, Sylvain Parent et Jean Lortie.

dicats? Comme le fait remarquer Jean Lortie, on observe que là où il y a de bons régimes, ce sont des syndicats où les exécutifs sont plutôt stables. «Là où il y a un grand roulement chez les militantes et les officier-ères, c'est certainement beaucoup plus difficile de les amener à s'intéresser aux régimes de retraite. D'une part, cela paraît complexe et plus technique, voire rébarbatif. Dans certains cas, il faut trouver des outils plus adaptés, comme des REER.»

Pour plusieurs personnes, lorsqu'elles sont confrontées à l'échéance de la retraite, il faut subitement rattraper le temps perdu. «Les sessions préparées par la CSN et le cégep Marie-Victorin durent 28 heures et les gens demandent s'ils peuvent les suivre sur leur temps de travail, au frais de l'employeur», note Michel Lecompte.

Une problématique en mutation

Il y a des facteurs nouveaux qui façonnent la problématique de la retraite. Par exemple, l'espérance de vie ne cesse d'augmenter, de sorte qu'il faudra verser des rentes pendant 10 à 20 ans, même 30 ans. Comment évoluera le coût de la vie sur une aussi longue période? Se pose également le problème du financement des régimes, le nombre de cotisants étant contraint par une embauche de plus en plus restreinte. Comme le souligne Michel Lecompte: «Les membres plus jeunes, à l'instar de la population, perdent de plus en plus confiance dans l'avenir des régimes publics et leur capacité de verser des rentes au 21^e siècle. Par contre, l'opération actuelle est en train de vider le réseau par le bas, car ce sont les plus jeunes et les plus pré-

caires qui vont quitter si les négociations ne permettent pas de bonifier le régime sur une base plus universelle et plus avantageuse pour inciter les plus vieux à partir. Sans compter que cela va faire perdre une expertise qui sera difficilement renouvelable, à court terme.»

Ne pas préparer sa retraite, ça peut devenir un drame comme ce fut le cas de ce lauréat de vaisselle dans l'hôtellerie qui, à 72 ans, travaillait toujours parce qu'il n'avait pas les moyens de se retirer sans s'appauvrir encore davantage. Mieux vaut donc y penser assez jeune, sinon la facture et la cassure risquent d'être trop grandes. C'est un message et une responsabilité qui nous incombent donc aussi collectivement, comme syndicat.

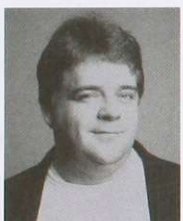
Que pensez-vous du Mouvement Desjardins dans le dossier du Méridien?

Céline Faille, Présidente du syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire de Ste-Thérèse



Ils n'ont aucun respect pour les personnes qui travaillent pour eux. Ce qu'ils veulent, c'est juste faire de l'argent. Ils se fichent que les gens soient mal pris, qu'ils perdent leur emploi. C'est très décevant de la part de Desjardins. Je m'interroge sur ce mouvement qui se dit coopératif, qui parle d'entraide! Où sont passés leurs principes? Ça a l'air d'être juste l'argent qui les intéresse. Pourtant, M. Béland parlait auparavant de l'importance des ressources humaines, la vraie richesse, disait-il.

Mario Dallaire, mineur de galerie, Mine Meston, Chiboumeau



Ça n'a aucun bon sens qu'un mouvement construit avec l'argent de plus de cinq millions de Québécois, avec des valeurs proches des nôtres, comme l'entraide et la solidarité, agisse de la sorte avec les employé-es du Méridien. D'autre part, le Mouvement Desjardins affirme qu'il respecte les lois du travail; aussi, je crois que c'est au gouvernement du Québec de trancher cette question-là et de changer l'article 45 pour protéger les travailleurs et leurs syndicats.

Maurice Pauzé, Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la Scierie Grand-Renous



Desjardins devrait s'assurer que les travailleurs et les travailleuses en place conservent leur emploi et leurs conditions de travail. Nous, quand la scierie a fermé, avant d'être vendue, on a signé une lettre d'entente qui reconnaissait le syndicat. Ils auraient pu faire la même chose au Méridien. Une attitude comme ça, je trouve ça pire venant de Desjardins parce que c'est un mouvement qui est supposé être proche de nous autres. Faut pas que la CSN laisse faire ça!

Patrick Thifault, préposé aux machines à sous, Casino de Montréal



Le Mouvement Desjardins a une attitude lâche. Il se cache derrière le Code du travail. Un tel comportement va à l'encontre de son idéologie. Je pense sérieusement à faire affaire avec une banque, si le Mouvement Desjardins ne fait rien pour les employé-es. Si on est plusieurs à quitter Desjardins, peut-être ses administrateurs réagiront-ils? Le ministre du Travail doit mettre ses culottes, dans ce dossier, pour empêcher que ne se répètent des exemples comme du Holiday Crowne Plaza centre-ville et du Manoir Richelieu. Au Casino, nous allons suivre ce dossier de près parce qu'on pourrait être touchés à cause des zones grises de l'article 45.

Pauline Dufour, vice-présidente, RETAQ Rive-Sud



Cette situation est inacceptable. Et je comprends d'autant plus ce qui arrive à ces employé-es que nous aussi, on est aux prises avec le même type de problème. Il faut forcer le gouvernement à changer l'article 45 du Code du travail pour protéger les emplois syndiqués parce que les employeurs veulent embaucher d'autres personnes et les payer moins cher en se débarrassant du syndicat. De toute façon, moi ça ne me surprend pas de Desjardins, parce que je n'ai jamais cru qu'ils se préoccupaient vraiment de nous autres.

Rita Fortier, préposée aux bénéficiaires, Centre hospitalier Saint-Ferdinand



C'est un geste anti-travailleurs de la part de Desjardins. Ce n'est pas parce qu'il y a un changement de gestionnaire qu'on doit se débarrasser des employé-es en place. Les nouveaux gestionnaires auraient intérêt à conserver à leur emploi des travailleuses et travailleurs qui connaissent bien la clientèle, leur métier et qui sont compétents. Mais ce geste de Desjardins ne me surprend pas! Avec les années, le Mouvement Desjardins s'est éloigné de sa mission. Ils font d'immenses profits et ils veulent que le mouvement soit encore plus rentable. Ils veulent donc du monde payés moins cher pour tirer encore plus de profits de l'hôtel.

Besoin d'air, de détente et de découvertes?

Jardin botanique (métro Pie IX). En plus du parc du Jardin botanique, on peut s'offrir le calme et l'exotisme asiatique en parcourant le Jardin de Chine et le Jardin Japonais. Des expositions sont aussi présentées dans les grandes serres et au Pavillon chinois. (9 h à 18 h - \$8,75)

Le Mont-Royal. Pour une grande marche, l'entrée du Parc du Mont-Royal se situe rue Peel, angle avenue des Pins. De là, on marche jusqu'au sommet du Mont-Royal. On peut alors se reposer au chalet de la montagne et admirer la ville du belvédère, ou encore pique-niquer et causer aux écureuils du Lac des Castors. (En transport en commun: Métro Mont-Royal - autobus 11).

Vieux-port de Montréal (métro Champ-de-Mars ou Place d'Armes). À deux pas du Vieux-Montréal, site historique exceptionnel, on peut y faire une randonnée sur la Promenade du Vieux-Port, elle longe le fleuve et s'étend entre les rues Berri et McGill; les vendredi, samedi et dimanche s'y tient un marché aux puces. Il est également possible de faire un tour guidé, d'une durée de 50 minutes, en ballade motorisée (\$3 - départs de 11h à 19h - Quai Jacques-Cartier). Les traditionnels tours de calèche coûtent \$30 la demi-heure et \$50 l'heure. Et pourquoi pas une excursion en bateau-mouche? Croisière de jour, durée 1h30, au coût de \$18, ou un super-croisière, entre \$45 et \$53. Information: 496-PORT.

Lyne Beaulieu

Grèves et manifestations en France le 23 mai

Vincent Martineau

C'est pour faire pression sur les employeurs, au niveau de la réduction du temps de travail, que la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et quelques autres organisations ont décidé d'une journée d'action le 23 mai.

C'est en raison de la lenteur des négociations avec les employeurs français que la CFDT a lancé le mot d'ordre d'une journée d'action. «*L'année dernière, nous avons signé un accord avec les employeurs sur la réduction du temps de travail qui prévoyait des négociations du 1^{er} janvier au 31 août 1996 sur la réduction du temps de travail dans l'objectif de créer des emplois*», indique Jean-Pierre Delhoménie, secrétaire confédéral et responsable du Département international et Europe de la CFDT.

Situation politique

En France, on compte actuellement 3,7 millions de chômeurs, avec un taux de chômage de 12%. Du jamais vu dans l'histoire de la France. C'est ce qui en fait la première préoccupation de la CFDT. «*On ne sent pas beaucoup de décisions qui vont dans le sens d'une réduction du chômage. C'est pourquoi nous en avons fait la priorité de nos priorités*», a indiqué le syndicaliste.

Depuis un an, la France est gouvernée à droite. Selon Jean-Pierre Delhoménie, lors de l'élection présidentielle, le Rassemblement pour la République, le parti au pouvoir, a fait beaucoup de promesses sur le plan social, que le nouveau président s'est empressé d'oublier une fois élu. «*Plusieurs personnes sont déçues. Nous ne le sommes pas parce que nous savions que c'était de la poudre aux yeux*», a-t-il poursuivi.

«*Chirac s'est converti à la lutte pour le franc fort et la réduction du déficit pour pouvoir respecter les critères de Maas-*



Jean-Pierre Delhoménie

tricht», a déclaré le secrétaire confédéral. Évidemment, cette lutte financière entraîne des conséquences importantes pour la population. «*Notamment, nous connaissons une hausse importante de la fiscalité et le budget de 1997 promet d'être encore plus restrictif avec des suppressions d'emplois dans le secteur public*».

Selon M. Delhoménie, l'Union économique et monétaire européenne est une bonne chose. Les travailleurs européens auront tout à gagner à cause de la parité entre les monnaies. Cependant, pour en arriver là, il faut que la France respecte les critères de Maastricht. «*Les critères de Maastricht sont très stricts et entraînent des politiques très restrictives; nous pensons qu'il y aurait d'autres moyens de construire cette union monétaire*».

Syndicalisation en baisse

Actuellement, la France a le taux de syndicalisation le plus bas des pays industrialisés. Il est au maximum de 10% et ce pourcentage est réparti dans un nombre important d'organisations syndicales. «*Le pluralisme représentait une certaine force pour le mouvement syndical français parce que cela permettait à chacun de choisir en fonction de ses orientations. Cependant, aujourd'hui, ce pluralisme se retourne contre les organisations syndicales parce que les travailleurs attendent plus d'unité*», a-t-il indiqué au Quotidien du congrès.

Conflit des cheminots

Selon Jean-Pierre Delhoménie, il n'y a pas eu de différences fondamentales entre les organisations syndicales dans

le conflit des cheminots. La CFDT a soutenu les cheminots en grève parce que le gouvernement a voulu imposer une réforme de la SNCF. Toujours selon la CFDT, une réforme de la SNCF est nécessaire, mais une réforme négociée avec les organisations syndicales. Les différends entre les organisations syndicales se situaient au niveau de la réforme de la sécurité sociale.

«*Le gouvernement a perdu beaucoup de crédibilité dans ce conflit. Malheureusement, la division entre les organisations syndicales s'est encore accrue. Nous pensons que ce serait une bonne chose si la réforme de la sécurité sociale se mettait en oeuvre. Cependant, ce n'est pas l'avis d'autres organisations syndicales françaises*», a-t-il conclu.

Plutôt fiers

Selon l'enquête GRT-CSN, 83,5% des membres du secteur des biens (FM, FTFP, construction, une partie de la FC), 88,9% des services privés et 80,2% des services publics estiment que les dirigeants de la centrale agissent vraiment dans l'intérêt des travailleurs. En moyenne, 83% des membres de la CSN interrogés n'ont pas tendance à cacher qu'ils sont membres de la CSN et se disent plutôt fiers d'en faire partie, davantage ceux du secteur privé que du secteur public. Pour les prochaines années, 55% des membres du secteur privé et 49% du secteur public jugent important ou nécessaire que la CSN travaille à réduire le temps de travail.

Une année d'angoisse prend fin

Amiante

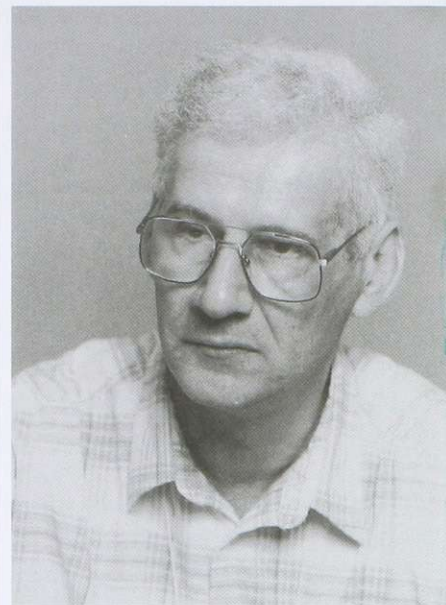
Marc Laforge

Les travailleurs de l'amiante de la mine BC, dans la région de Thetford, peuvent enfin respirer à la suite d'un règlement qui permet d'accélérer la réouverture de la mine, le 3 juin. Il y aura un an le 27 mai que la mine est fermée.

À ce moment-là, les travailleurs étaient partis sans aucune garantie quant à une réouverture possible. La raison: l'évaluation de la ressource. Or, des études de forage ont été effectuées et le président de la compagnie, Jean Dupéré, a annoncé une réouverture pour le 4 août. Pour le Syndicat des travailleurs horaires de l'amiante (Métallurgie-CSN), il était essentiel d'obtenir une réouverture accélérée pour éviter que 264 travailleurs ne se retrouvent sans revenu. À partir du 3 juin, de 30 à 40 travailleurs s'activeront à la préparation de la reprise des activités. Au 8 juillet, 246 travailleurs se-

ront au travail. Il en reste 123 sur une liste de rappel, qui devraient être réintégrés au travail au plus tard en 1997, a avancé le patron Jean Dupéré.

Pour les travailleurs, c'est un an d'angoisse qui prend fin. «*Les sentiments? Ça a été l'attente, toujours cette attente interminable. Nous avons appris à attendre avec la compagnie et toujours tirer l'élastique*», raconte le président du syndicat, André Laliberté. «*Nos membres ont hâte de retrouver un emploi avec salaire*». Il est vrai qu'au fil des ans, les travailleurs de l'amiante en ont vu bien d'autres. Mais aujourd'hui, ils sont un peu moins jeunes et ils étaient inquiets quant à leur possibilité de se trouver un autre emploi advenant une fermeture définitive de la mine. André Laliberté avoue que l'épreuve a été difficile pour lui aussi. «*Ça a été extrêmement dur. Je n'ai pas compté les heures et les jour-*



André Laliberté

nées. J'ai vécu en fonction de mon agenda pour donner le maximum que je pouvais à chaque personne. Comme exécutif, nous n'avons jamais voulu voir notre monde se retrouver sur l'aide sociale.

«Moi, je suis un crack du syndicat!»

Concours

Bon nombre de délégué-es ont rempli et déposé leurs commentaires dans la boîte du concours. Ceux et celles qui ne l'auraient pas encore fait peuvent toujours se reprendre et compléter les bulles de dimanche et lundi; il n'y a pas de limite de temps! Il suffit de les déposer dans la boîte du concours au kiosque de l'accueil.

Nous vous présentons quelques-uns des propos d'hier:
Assumer une fonction syndicale, ça veut dire:

«...être une personne responsable qui prend à coeur de défendre les membres...» «...être crédible et établir un climat de confiance avec les membres et me former pour me donner confiance», «...avoir une vue d'ensemble des problèmes vécus par l'ensemble des membres... et aussi une fierté de penser que je suis un maillon de la chaîne qui relie toutes les composantes de la CSN.»

Les gagnantes du premier tirage sont:

Nicole Hébert, Synd. CLSC Longueuil Ouest
Nicole Gosselin, SEE CH-Robert-Giffard
Francyne Lupien, Synd. des garderies-Mtl

Ces chanceuses sont priées de venir chercher leur prix au kiosque de l'accueil au retour du dîner. Bravo!

Moi, en militant dans mon syndicat, j'ai découvert...



Nom _____

Syndicat _____



Y paraît que...

COMMENT TROUVER LE NOM D'UNE FÉDÉRATION?

Il y a une personne savante qui s'est penchée sur la demande de l'ami Pierre et du roi Louis pour trouver un nouveau nom de fédération. Elle a pris toutes les lettres des sigles actuels des fédérations pour accoucher d'une proposition très très, très, très convenable: F⁸P⁵E⁴C³M²N²T²AQ². Ça a le mérite d'être clair. Il suffisait d'y penser.

...

UN DEMI-SIÈCLE, C'EST PAS DE LA TARTE

Diane Landry, de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, fête ses cinquante ans aujourd'hui. Selon certains, elle est là depuis tellement longtemps qu'elle y est certainement née. Cinquante ans, c'est l'âge où les bougies commencent à coûter plus cher que le gâteau. Bonne fête.

...

PRENDRE SA RETRAITE POUR DEVENIR MAIRE?

Dimanche soir, il y a eu une super fiesta chez les taverniers Thivierge: la fête à Guy-Guy Marsolais, ex-salarié d'un peu partout (FNC, FEESP, Commerce, FNEEQ), ex-secrétaire du syndicat STT et ex-adjoint à l'exécutif de la CSN... ouf!). Un «pécule de retraite» lui fut remis par les ami-es rassemblés, qui servira peut-être à une campagne à la mairie de Saint-Ange (Beauce) où Guy-Guy est déjà échevin. Pour l'occasion, on a sorti des boules à mites quelques reliques de la FNC, dont l'ex-vice-présidente, Irène Ellenberger, et l'ex-adjoint à l'exécutif de la CSN, André Dalcourt. Michel Gauthier, vieux chum devant l'Éternel de Guy-Guy, a fait tirer des prix de grande valeur (\$5000 de parts dans Fondation, voyages, moto). Personne n'étant venu les réclamer, les prix ont été remis à des oeuvres de charité.

...

C'est pas parce qu'on parle de vous que c'est vrai

ILS SONT JEUNES, MAIS ILS SAVENT DÉJÀ NÉGOCIER

Le Comité des jeunes de la CSN fête son dixième anniversaire. Lâchez pas... vous allez finir par devenir majeurs. Pour être sûrs que le Couche-Tard ne se foute pas trop de leur gueule, ils lui ont remis une copie de leur vidéo en l'assurant qu'ils ne voulaient pas sa job. Merci! On vous fait grâce pour aujourd'hui.

...

L'ANONYME EST DÉCOUVERT: QU'IL SE LE TIENNE POUR DIT

Il y a quelqu'un qui signe «anonyme» et répond des nounouneries au questionnaire de la page 10. Il a complété la phrase «Moi, j'manquerais pas un congrès de la CSN parce que...» de la façon suivante: «je peux y montrer mes vêtements». Après avoir vu Guy Lymburner avec un gaminet jaune-fluo et un veston rouge-orangé, je l'accuse formellement d'exhibitionnisme et je lui suggère de venir chercher un gaminet moins voyant au *Quotidien du Congrès*.

...

GINETTE GUÉRIN NE PERD RIEN POUR ATTENDRE

Selon un témoin digne de confiance qui était présent sur les lieux du congrès, Ginette Guérin, la présidente de la FEESP, est restée sur place, dimanche, durant le discours de L.P. Selon des sources habituellement bien informées, ce serait la première fois que ça lui arrive.

...

PETITE QUESTION IRONIQUE CONCERNANT MICHEL LESSARD

Le Couche-Tard a reçu, sous pli discret, ce petit mot qu'il s'empresse de vous livrer: «Ne trouvez-vous pas qu'avec sa coupe de cheveux en balai, notre valeureux trésorier ressemble à un membre de l'ancien groupe yé yé César et ses Romains?» Réponse: oui.

...

SI VOUS MANQUEZ ÇA, VOUS AVEZ MANQUÉ VOTRE SEMAINE

Aujourd'hui, dans le foyer, aux pauses du matin et de l'après-midi, le service d'organisation organise un p'tit show à vous dilater la rate. À ne pas manquer. Parole de Couche-Tard.

MESSAGES ET ANNONCES CLASSÉES

Une Lève-tôt a trouvé son Couche-Tard. À quelle heure le premier rendez-vous? Ref. 497

Message à Jacinthe Voyer. Nous suivons de près l'opération dosard violet. Un message a été envoyé à la responsable du service de l'organisation. N'hésite pas à communiquer avec nous. G.L. et A.L., tes camarades de l'Outaouais. Ref. 262

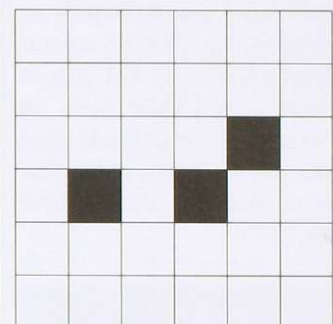
Poisson des Iles de la Madeleine cherche pêcheur montréalais. But: mordre à l'hameçon. Réf. 999

Recherche petite sculpture ressemblant à un trophée de bowling comme celles qui ont été distribuées par Gérald dimanche soir. Qui vend la sienne? But: continuer ma collection de souvenirs CSN. Contacter Mamme Bôlieu. Réf. 007

Y'A DES GAGNANT-ES LA LA LAIRE

Nos gagnant-es d'hier: Hélène et Noëlla (Hôpital Ste-Justine), Yves (Conseil central Sag-Lac), Martin (Institut Albert-Prévost), Luce (STTM) et Suzanne (Hôpital Jean-Talon). Pour sa part, fort perspicace, Claude Bédard (Albright and Wilson) a découvert celle qui a inventé le mambo. La réponse: Mamme Bôchamps. (Il y a eu contestation de la part de Mamme Bôlieu!)

Mots croisés



Horizontal

1. Fruit tropical.
2. Os du genou.
3. Filet à poissons ou gibier.
4. Conjonction.
5. Céder en échange d'une somme d'argent.
6. Difficiles à gravir.

Vertical

1. Parvint.
2. Personnage qui se promenait sur son arche. Infinitif.
3. Poireaute.
4. À poil (pluriel). Que l'on doit.
5. Symbole de l'aluminium. Époque.
6. Il y en a trop, ça cause bien du tort à bien du monde et c'est sectaire.

Réponse aux mots croisés d'hier

C	H	A	C	H	A
A	E	R	I	E	N
R	U	M	I	N	A
T	R	E		N	
E	T	E		I	R
L	E	S	E	R	A



Gais et lesbiennes

Un méga-souper est organisé après l'ajournement aujourd'hui pour les gais et les lesbiennes qui participent au congrès. On s'inscrit aujourd'hui au kiosque des gais et lesbiennes à l'aile ouest du Foyer, 4^e étage. Celles et ceux intéressés par ces revendications sont cordialement invités.



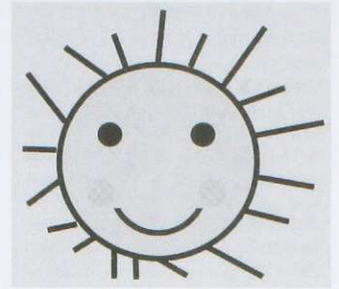
nous voilà!

L'OR-CSN souhaite entrer en relation avec les syndicats qui maintiennent les liens avec leurs retraités, histoire de partager les expériences et d'améliorer les conditions de vie. Les syndicats qui ont une association de retraités sont donc d'avance remerciés s'ils se présentent au kiosque de l'OR-CSN pour y laisser les coordonnées de cette association, qui permettront de prendre contact avec la personne responsable. Mais s'il-vous-plaît, précise le pittoresque vice-président de l'OR, Guy Beaudoin, «mettez-nous ça par écrit! Ça sera plus facile pour tout le monde.»

Des problèmes? Des informations?
Les nouveaux et nouvelles délégués qui ont des questions à poser ou qui veulent obtenir des informations sur le déroulement du congrès peuvent rencontrer quelqu'un tous les matins devant la salle 409, à 8h30.

Des jeunes bien formés

Le Comité national des jeunes organise une session de formation qui se tiendra du 11 au 14 août à Sainte-Lucie des Laurentides. Formation-Soleil, que ça s'appelle. Un dépliant contenant toutes les informations nécessaires est disponible au kiosque de la documentation, Foyer du 4^e étage.

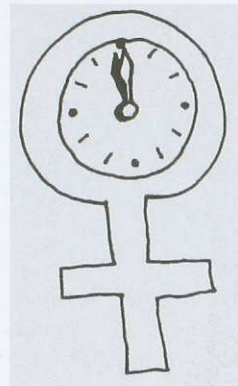


Le droit à la syndicalisation

Le Service de l'organisation de la CSN souligne la journée thématique sur la promotion et la défense des droits en organisant des activités sur le droit à la syndicalisation. Une animation au kiosque de l'aile ouest du Foyer du 4^e étage.

Dîner des femmes

La place des femmes à la CSN! Cela vaut bien un dîner. Il a lieu ce midi. Billets en vente en avant-midi à la Billeterie, Foyer du 4^e étage. Le dîner se tient au Holiday Inn Sino-Monde, à deux pas du Palais des congrès.



Le harcèlement sexuel

Distribution de documents d'information contre le harcèlement sexuel au kiosque de l'aile ouest, Foyer du 4^e étage.

FONDACTION
LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

RF: à vos postes!

Les responsables de FONDACTION, le fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, se réunissent à 12h30. La réunion, qui devait se tenir au Méridien, a été déplacée pour les raisons que l'on connaît. Rendez-vous à la salle 401-C.

On s'affiche toujours!

Aujourd'hui, l'exposition d'affiches syndicales est consacrée à celles illustrant les luttes qui ont marqué les syndicats du secteur privé. Une visite à ne pas manquer, chaque jour de la semaine du congrès.

1-888

Le Comité confédéral de la CSN sur l'immigration lance à 11 heures, à la pause-santé, une ligne 1-888. Quiconque vit des problèmes reliés à des litiges interculturels et interraciaux pourra s'adresser à ce numéro. Un comité aviseur responsable du traitement des plaintes prendra les choses en



SVP Étant donné que Place Desjardins inc. (PDI) est à l'origine du drame que vivent actuellement les employé-es de l'hôtel Méridien et leurs familles, il est recommandé de ne pas fréquenter le Complexe Desjardins, ses boutiques et ses restaurants durant le congrès. Merci.